
Programme de Formation

Formation Habilitation électrique B1VL + B2VL + BCL + BRL Préparation à l'habilitation Electrique suivant la Norme NFC 18550

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

- Personnel non-électricien effectuant des opérations simples d'ordre électrique sur des véhicules/engins ou mécanique à proximité.



Objectifs pédagogiques

- Enoncer les risques d'accidents lors d'activité sur/au voisinage de l'énergie électrique.
- Transposer les règles exposées ditto dans le cadre de son activité.
- Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-550 lors de l'exécution. d'opérations sur les ouvrages des véhicules EEL
- Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.



Description

Introduction

- Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques.

Les grandeurs Electriques

- Les notions élémentaires d'électricité : tension, intensité, résistance, puissance (Unités symbole).
- La loi d'Ohm, la loi de joule.
- Le courant continu.
- La différence de potentiel.
- L'appareillage électrique.
- Les types et la constitution d'une batterie.
- La Réaction chimique.
- La charge et la décharge.
- Les principales fonctions, fonction séparation.
- Les connecteurs de charge.
- Le branchement des chargeurs et pictogrammes de sécurité.
- Les principaux textes réglementaires.
- Le circuit électrique et les générateurs électriques.

Les dangers du courant électrique

- L'apparition et nature du risque électrique.
- Les risques particuliers liés aux batteries d'accumulateurs.



- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les risques électriques et dommages corporels.
- Les moyens de prévention et de protection des biens.
- Les mesures de protection contre les contacts directs, indirects et les courts-circuits.
- La réglementation pour la prévention des risques : décret du 14 novembre 1988.
- Les définitions relatives aux véhicules à motorisation électrique.
- Les domaines de Tension sur VE.

L'Habilitation selon la C18-550 : Principe, titres et indices

- Le recueil UTE C 18 550, les définitions.
- Les textes réglementaires et l'UTE C 18-550.
- Le titre d'habilitation et ses indices.
- L'habilitation BCL, B0L-B0VL, B1L-B2L.
- Les travaux au voisinage - Habilitation B1VL - B2VL.
- Les manœuvres, mesures, essais - Habilitation B1ML - B2ML.

La mise en sécurité du Véhicule Electrique (VE)

- La consignation

Les Travaux sur Véhicule Electrique et les EPC et EPI

(Les Équipements Protection Collective et les Équipements de Protection Individuelle)

- Le matériel de protection individuel et collectif : outillage électrique.
- Les mesurages et les essais sur véhicule électrique.
L'organisation et la direction d'un travail d'ordre électrique.
- Les règles de sécurité à observer lors des opérations d'ordre électrique sur les véhicules.
- La mise en eau et mesure de densité de batteries.
- L'utilisation de l'outillage et des EPI.
- Le raccordement d'un chargeur.
- Le remplacement d'un coupe circuit et le remplacement des batteries.

Documents sur Véhicule Electrique (VE)

- La rédaction des documents.

Gestes qui sauvent (Accident & Incendie)

- Les incidents et les moyens d'y remédier.
- La protection contre les brûlures.
- Les premiers soins à apporter à un électrisé.
- Le comportement devant un incendie ou un accident.
- Les notions de première intervention en cas d'accidents.

Bilan, évaluation et synthèse de la formation.

★ Prérequis

- **Communiquer en français (lire, écrire)**
- **Maîtriser les bases fondamentales de l'électricité (tension, courant, puissance, appareillages)**
- **Connaître les techniques de remplacement et de raccordement sur une installation et une expérience pratique sur véhicules.**



Modalités pédagogiques

- Tour de table pour validation des attentes spécifiques, des objectifs, du programme...
- Etude du support de cours remis à chaque stagiaire,
- Mise en œuvre de moyens audiovisuels INRS appropriés aux sujets traités,
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues,
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire,
- Contrôle des connaissances.



Moyens et supports pédagogiques

- Un support de cours numérique ou papier sera remis à chaque participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Contrôle des connaissances théoriques à l'aide d'un QCM et évaluation des savoir-faire à l'aide d'une ou plusieurs mises en situation.